Demande d'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire du 2ème groupe à l'occasion d'une manifestation publique

(Art L 3334-2 du Code de la Santé Publique)

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e): .....

Né(e) le : ..... à : .....Département : ……..

Demeurant à: .....

Agissant en qualité de (1) Président - Trésorier
Secrétaire - Autres : *(A préciser)* ……

Pour l'association : ……
……

Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire du

☐ 2ème Groupe

du……de ……..…h ……. à ……h …….
au ……...…de…….....h……... à……h ……
à *(lieu d'implantation de la buvette)* ……
……...

A l'occasion de *(objet de la manifestation)* …….
……...

Le Demandeur
Parapher plus cachet de l'association

A ……Le ……

La Classification des alcools

2ème Groupe : boissons fermentées non distillées : vin, bière, cidre, Poiré, hydromel auxquelles sont joints les vins doux naturels Bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis Et les jus de fruits ou de légumes fermentés comprenant de 1,2 à 3 degrés d'alcool

(1) rayer les mentions inutiles

Réservé à l'Administration :

Autorisation donnée le :
……

Autorisation n° ……...